

Анализируются так же особенности применения символов Международной фонетической транскрипции (International Phonetic Alphabet) при передаче французских звуков вообще и согласных в частности. Украинским пользователям Microsoft Windows даны практические рекомендации по поиску и использованию специфических знаков французской транскрипции, отсутствующих обычно в библиотеках Microsoft Word, но необходимых для точной передачи звукового ряда речи на письме.

*Ключевые слова:* фонетика, транскрипция, согласные, буква, звук, знак.

**Shabinskyi M. E. Transcription of the French Consonants and Their Symbols in International Phonetic Alphabet**

With the help of this article we have a try at analyzing and calling attention to the changes in the sphere of phonetics in the French language; new standards of pronunciation of consonant sounds officially approved by competent institutions of France have been introduced.

Besides, a way of solving the problem of «specific» letters and phonograms typical exclusively for the French language has been presented as the absence of phonotype in the computer software of the majority of average users turns reproduction and editing of a French text in general and the transcription of French voice stream in particular into a serious problem.

Pupils, students, teachers and scientists, whose sphere of interest is phonetics in the French language and who use such operational systems as Apple Macintosh, Microsoft Windows, SCO UNIX, OS/2 with word processor Microsoft Office Word, programs Excel, PowerPoint, and Publisher will be interested to know about the peculiarities of use of the International Phonetic Alphabet in terms of sounds of the French language in general and consonant phonemes in particular.

*Key words:* phonetics, transcription, consonants, letter, sound, sign.

Стаття надійшла до редакції 15.01.2013 р.

Прийнято до друку 30.05.2013 р.

Рецензент – к. пед. н., доц. Міквабія Е. Г.

УДК 373.5.016:811.133.1'36

**T. Yu. Chavva**

**A LA QUESTION DE L'APPRENTISSAGE  
DE GRAMMAIRE FRANÇAISE**

Apprendre des langues étrangères c'est très difficile. Même quand nous apprenons la langue maternelle nous voyons qu'il y a beaucoup de difficultés qui nous empêchent de comprendre l'un l'autre.

Pour les éviter il faut apprendre des règles, bien que nous les prenons comme une affaire très ennuyeuse.

*Le but* de cet article est de montrer que la grammaire nous aide à mieux comprendre le système de la langue, ses composants nous aide la grammaire qui est le moyen de la construction de la langue.

C'est la grammaire qui étudie toutes les unités de la langue. L'unité essentielle c'est le mot. Une grande partie de grammaire qui étudie les formes différentes du mot c'est la morphologie.

La syntaxe s'occupe des problèmes de la construction de groupe de mots et des propositions.

Alors, nous avons besoin de grammaire pour faciliter le processus de la communication.

Beaucoup de philologues s'occupaient de ce problème : Riegel M., Pellat J., Rioul R., Genouvrier E, Peytard J., Lenneberg E. et d'autres.

Basé sur le Petit Robert : Grammaire : 1. ensemble de règles à suivre pour écrire et parler une langue (règles de bonne formation); 2. ensemble des structures et des règles qui permettent de produire tous les énoncés appartenant à une langue et seulement eux; 3. étude systématique des éléments constitutifs d'une langue donnée. Par extension, on nomme aussi grammaire un manuel ou un ensemble de documents décrivant des règles grammaticales. La grammaire française est l'étude des règles régissant cette langue.

Les grammaires ont toujours été conçues comme une activité réflexive sur le fonctionnement et sur l'usage des langues. Une activité réflexive au double sens du terme: d'une part, le discours grammatical ordinaire se caractérise par sa réflexivité, puisque le langage y est l'instrument de sa propre description; d'autre part, les descriptions grammaticales procèdent d'une réflexion méthodique sur l'architecture et le fonctionnement des langues [1, p. 36].

Chacun connaît intuitivement sa langue et la pratique spontanément sans pour autant être capable d'en produire une description raisonnée. Or c'est précisément cette familiarité qui, à la faveur de l'ambiguïté de l'expression connaître une langue, nous cache souvent des données problématiques et nous empêche de poser les vraies questions. C'est un fait connu qu'un même objet est susceptible de plus d'une description, surtout s'il est complexe. Tout dépend du point de vue auquel on se place, car c'est lui qui détermine le choix des propriétés dites pertinentes. Un poisson, par exemple, ne présentera pas les mêmes caractéristiques saillantes pour un zoologiste, un cuisinier ou un pêcheur. Et comme à l'intérieur d'une même discipline les perspectives évoluent, se diversifient et parfois se concurrencent, c'est de ces choix initiaux que dépendent, en grammaire comme ailleurs, les problématiques, les méthodes d'analyse et l'évaluation de leurs résultats.

Une grammaire, c'est d'abord un «livre, traité, manuel de grammaire». Mais c'est aussi – au sens du terme tel qu'il est employé dans la paraphrase

définitoire précédente- une matière d'enseignement et une activité scolaire. Cette deuxième acception courante apparaît dans les expressions *faire de la grammaire, un cours de grammaire et être bon ! nul en grammaire* où le terme renvoie à la transposition didactique d'une discipline scientifique, la linguistique, parfois encore appelée grammaire.

Ce dernier usage renoue avec une tradition ancienne qui remonte à la Grammaire générale et raisonnée d'Arnauld et Lancelot (1660) et même au-delà, aux *ummae Grammaticae* du Moyen Age et à toutes les *Artes Grammaticae* de l'Antiquité. Elle se poursuit jusqu'à l'avènement de la philologie historique à la fin du XIXe siècle, pour renaître sous la forme plus moderne de la *grammaire générale entendue* comme la science générale du langage.

On distinguera également trois conceptions techniques concurrentes (mais non indépendantes) du terme *grammaire*:

- Toute langue présente un ensemble de régularités qui président à la construction, à l'usage et à l'interprétation des énoncés. Les locuteurs apprennent, puis appliquent ces principes d'organisation qui constituent la grammaire immanente à la langue. Il s'agit donc de l'ensemble des propriétés intrinsèques d'une langue et que l'on appelle aussi son système.

- Tout locuteur dispose d'une grammaire intériorisée de sa langue, dont il n'a pas conscience, mais qui lui permet de produire et d'interpréter des énoncés et par rapport à laquelle il juge intuitivement si un énoncé est bien ou mal formé.

- La grammaire intériorisée qui conditionne notre pratique langagière ne se décrit clairement qu'au terme d'observations et d'analyses minutieuses, qui sous leur forme achevée et synthétique constituent une grammaire-description (ou grammaire-théorie) [2, p. 4–5].

C'est à cette activité réflexive que l'usage courant réserve le terme de *grammaire*. «Faire de la grammaire française» est une chose; «parler français» ou «s'exprimer en français» en est une autre.

Comme discipline générale vouée à la description des langues, la grammaire-aujourd'hui synonyme de linguistique – se présente comme un ensemble mixte d'observations, de procédures de découvertes et de généralisations. Selon leur objet spécifique, on distingue quatre branches ou types de grammaires:

- la grammaire synchronique (ou descriptive) qui décrit un état donné d'une langue, qu'il soit contemporain ou ancien;

- la grammaire diachronique (ou historique) qui étudie les différentes étapes de l'évolution d'une langue et qui, sous sa forme idéale, étudie les rapports entre ses états successifs;

- la grammaire comparée qui confronte deux ou plusieurs langues dans un ou plusieurs domaines pour établir entre elles des différences et des ressemblances typologiques, voire des parentés génétiques;

- la grammaire générale qui, à partir des données fournies par les trois autres types de grammaires, se propose de dégager les règles générales qui président à l'économie et au fonctionnement du langage humain [3, p. 70].

Une grammaire descriptive est un modèle théorique qui se propose de décrire de façon explicite la grammaire-système, par définition implicite, d'une langue. D'où l'adjonction fréquente au mot grammaire de qualificatifs qui évoquent les courants théoriques particuliers dont s'inspirent les descriptions grammaticales: distributionnelle, fonctionnelle, structurale, transformationnelle, etc.

Il faut dire qu'au cours des quarante dernières années, les connaissances empiriques sur le langage et sur les langues se sont accumulées, alors que se développaient et se complexifiaient les appareils descriptifs. A chaque stade de cette histoire correspondent des courants de pensée, des théories et des écoles: Cercle de Prague, distributioalisme, fonctionnalisme, générativisme, linguistique de renonciation, pragmatique, linguistique cognitive, etc.

Les grammaires se distinguent également par l'étendue du domaine qu'elles couvrent. Les grammaires scolaires et les grammaires dites «traditionnelles» se limitaient encore récemment au couplage d'une morphologie et d'une syntaxe.

Les grammaires au sens étroit sont parfois réduites, sur le modèle des anciennes grammaires latines, à une morphosyntaxe qui n'étudie que les variations formelles des mots conditionnées par des processus syntaxiques (flexions). Les différents modes de construction des mots (dérivation et composition) relèvent alors de l'étude du lexique. Quant à l'absence d'une composante phonétique (phonologique), elle s'explique par l'intérêt longtemps porté aux seuls aspects écrits des langues.

Les travaux des linguistes générativistes ont popularisé une conception plus ambitieuse du domaine et des objectifs de la grammaire. Il s'agit de grammaire au sens large ou grammaires globales décrivant l'ensemble des principes d'organisation et de fonctionnement de la langue, c'est -à -dire le complexe d'aptitudes qu'un locuteur active inconsciemment lorsqu'il produit ou interprète des énoncés. Ce qui inclut, outre une morphosyntaxe, un modèle des connaissances phonologiques, sémantiques et même pragmatiques des locuteurs-toutes connaissances dont la conjonction et l'interaction constituent la compétence langagière des sujets parlants [4, p. 11 – 12].

Une grammaire descriptive se propose de rendre compte des régularités sous-jacentes au comportement langagier effectif des sujets parlants. Les seules données qu'elle peut valablement enregistrer sont celles qui se dégagent des productions des locuteurs, ce qui revient à adopter un point de vue strictement descriptif. Il appartient donc au linguiste non pas de trancher entre des formes et des usages concurrents, mais de les rapporter aux situations de communication où il les rencontre habituellement ou aux groupes de locuteurs dont ils constituent l'usage ordinaire. Telle n'est ni l'attitude ni l'objet des grammaires dites normatives ou prescriptives, qui se proposent d'enseigner le bon usage de la langue et qui édictent à cet effet des règles privilégiant un usage particulier au détriment d'un autre, fut-il le plus répandu.

Pourtant les usages proscrits ne constituent pas tous des «fautes» contre le système immanent de la langue française, qui est en fait un polysystème

adapté à différents types de styles et de situations de communication. Au contraire, utilisées à bon escient, ce sont souvent des façons de parler tout à fait normales, donc correctes, mais parfois encore condamnées au nom d'une échelle de valeurs implicitement idéologique.

La grammaire descriptive se donne pour objectif de décrire et d'analyser les structures et particularités de la langue française d'un point de vue linguistique. La grammaire descriptive du français a de nos jours nettement profité du développement de la linguistique contemporaine, que ce soit dans le domaine de la grammaire textuelle, de la pragmatique ou de la sémantique, renouvelant et affinant notre compréhension des mécanismes du français.

La grammaire normative a pour objet les règles du parler «correct». Il est en effet important aux yeux de beaucoup de bien connaître les règles de grammaire qui gouvernent ces changements pour s'exprimer correctement, tant oralement qu'à l'écrit. Cette grammaire n'a pas de fin scientifique, mais a seulement pour but de dire «comment il faut s'exprimer».

Donc, on peut voir que le mot «grammaire» peut être interprété de plusieurs points de vue. Sauf la grammaire normative et descriptive il existe encore la grammaire pratique qui a un caractère dicté où le matériel est reparti par la mesure de sa difficulté et par rapport aux sujets édités. La grammaire théorique a les buts différents, et notamment – révéler ce qui s'emploie réellement dans le processus de la communication: quelles sont les unités linguistiques, quelle est la forme de ces unités et quel sens s'exprime par ces unités. A la différence de la grammaire pratique où le matériel est reparti par la mesure de sa difficulté et par rapport aux sujets édités, dans la grammaire théorique la répartition du matériel est formée systématiquement, d'après les chapitres, dont la disposition mutuelle est définie par la logique du matériel.

La grammaire contextualisée est étudiée dans un contexte qui renvoie à une situation de communication, et non dans des exercices artificiels composés de phrases isolées. La grammaire décontextualisée est étudiée en dehors de tout contexte ou situation de communication. Par exemple, dans des exercices artificiels composés de phrases isolées [5, p. 19].

La grammaire de l'oral est basée sur les normes en vigueur dans la langue orale. La grammaire de l'écrit fonctionne comme une grammaire normative lorsqu'on veut imposer ses règles à la grammaire de l'oral.

La grammaire inductive désigne un enseignement de la grammaire qui va des exemples aux règles, comme lorsque l'enseignant demande aux apprenants de découvrir une règle à partir d'une série de phrases.

La grammaire déductive désigne un enseignement de la grammaire qui va des règles aux exemples. Les exercices d'application sont l'activité intellectuelle qui consiste à se référer explicitement à une organisation morphologique (paradigme verbal, grammatical ou lexical) ou à une règle (syntaxique) pour guider sa production. Ce type d'application suppose qu'il y a préalablement eu une conceptualisation. La conceptualisation est l'observation des formes linguistiques et les réflexions sur ces formes. Il s'agit de l'activité

інтелектуальна, за допомогою якої вивчаючий досягає до певної ментальної організації морфологічної чи синтаксичної.

Граматика структурна є першою сучасною грамакою, і має певні важливі варіанти з часу її заснування Шварсом на початку 20-го століття. Згідно з Ролетом, грамака структурна може надати, за допомогою своєї форми, міцну базу для навчання живих мов. Вона описує мову, яку вживають в певній спільноті в певний час, оскільки вона вивчає зразки, записані в природі.

Граматика генеративна є формою структурної грамаки. Грамака генеративна не хоче бути описовою, а пояснювальною. Вона має певну мету: описати, але не тільки описати, а й пояснити функціонування, регулярність кожної мови, загальною мовою, і врахувати феномен творчості [6].

Важко сказати, як висновок, що це особливо геть важко, що те, що має бути каменем огляду для всієї грамаки, не завжди є предметом консенсусу. Це не рідко, насправді, що висновки мовців не є згодні. Іноді вони висловлюють певні нормативні висновки, які забороняють певні висловлювання, які належать до певних рівнів мови, які вважаються неправильними. Іноді вони санкціонують певні діалекти, які їм невідомі або не дуже знайомі. Нарешті, навіть за рівності, порогові значення прийнятності можуть змінюватися значно.

Автор сподівається, що в перспективі ця стаття може бути використана вчителями французької мови в навчальних закладах.

### **Бібліографія**

**1. Brunot F.** La pensée et la langue / F. Brunot. – Paris : Masson 3 e édition, 1965. – 120 p. **2. Arrivé M.** La grammaire d'aujourd'hui / M. Arrivé. – Paris : Flammarion, 1992. – 179 p. **3. Chomsky N.** La grammaire / N. Chomsky. – Paris : Flammarion, 1957. – 97 p. **4. Delbecque N.** Linguistique cognitive / N. Delbecque. – Bruxelles : De Boeck, 2002. – 195 p. **5. Delesalle S.** Grammaire / S. Delesalle. – Paris : Caryl-Prieur, 1985. – 203 p.

### **Шавва Т. Ю. До питання вивчення французької граматики**

В запропонованій статті мова йде про необхідність звернути увагу на проблеми вивчення французької граматики. Автор розглядає саме поняття граматики, її різноманітні види, пояснює необхідність роз'яснення даного питання студентам. Розглядаються також аспекти вивчення граматики з точки зору її історичного розвитку, надаються приклади аспектів, що вивчаються різними видами грамаки. Автор аналізує та пропонує певну точку зору різних вчених.

*Ключові слова:* рефлексивна діяльність, контекстуальна грамака, структурована грамака, генеративна грамака, дедуктивна грамака, теоретична грамака, практична грамака.

### **Шавва Т. Ю. К вопросу об обучении французской грамматике**

В данной статье речь идет о необходимости привлечь внимание к проблемам изучения французской грамматики. Автор рассматривает само понятие грамматики, разные ее виды, объясняет необходимость разъяснения данного вопроса ученикам. Рассматриваются также аспекты изучения грамматики с точки зрения ее исторического развития, приводятся примеры аспектов, которые изучаются разными видами грамматик. Автор анализирует точки зрения разных ученых.

*Ключевые слова:* рефлексивная деятельность, контекстуальная грамматика, структурированная грамматика, генеративная грамматика, дедуктивная грамматика, теоретическая грамматика, практическая грамматика.

**Shavva T. Yu. To the Study of the Education of the French Grammar**

This article is devoted to the research of the necessity of drawing attention to the problems of education of the French grammar . The author presents the meaning of the grammar, its different kinds, explains the necessity of clarification of this question to students. The aspects of grammar study from the historical point are analysed, the examples of the aspects which are studied by different kinds of grammar are given. The author clarifies the views of different scientists. The term “grammar” is used according to the choice of the object, the direction and the goal of the study. The difference between the theoretical and practical grammar is described in the article. The explanation of the formal and structural grammars is presented. The author describes the peculiarities of grammatical system of the French language in the aspect of content, realisation and function.

*Key words:* reflexive activity, contextual grammar, structural grammar, generative grammar, deductive grammar, theoretical grammar, practical grammar.

Стаття надійшла до редакції 12.03.2013 р.

Прийнято до друку 30.05.2013 р.

Рецензент – к. філол. н., доц. Недайнова І. В.

УДК 378.147.016:811.111] (477)

**S. O. Surgai**

**VIRTUAL LEARNING SPACES IN LEARNING ENGLISH**

Students already use technology to support their learning; most of them are digitally literate, if not digitally native. They gather information, collaboratively do their homework, share opinions, digitally process the products of their work. Although they are ready to take up the challenge of the